

information

N° 22



Dylan, apprenti carrossier-tôlier
dans Mon job et moi sur www.canalalpha.ch



EDITO

L'excellence de la formation professionnelle suisse

DANS CE NUMÉRO

**FORMATION COMMERCIALE:
PREMIÈRE VOLÉE ISSUE
DE LA RÉFORME SUR
LE MARCHÉ DE L'EMPLOI**

**RÉSEAU D'ENTREPRISES
FORMATRICES EN COMMERCE
- REFCOM**

LA NUIT DE L'APPRENTISSAGE

CAPA'CITÉ 2014

ne.ch
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

Service des formations
postobligatoires
et de l'orientation
Espacité 1 – CP 2083
2302 LA CHAUX-DE-FONDS

L'APPRENTISSAGE EST RECONNU COMME UN FLEURON DE NOTRE ÉCONOMIE, UN DES ÉLÉMENTS PRIORITAIRES QUI CONTRIBUE À LA PROSPÉRITÉ DE NOS ENTREPRISES.

Nombreux sont les pays qui aujourd'hui lorgnent du côté de la Suisse et s'intéressent à ce particularisme d'un pays souvent si singulier à leurs yeux.

Pour asseoir cette compétitivité, la formation professionnelle doit être en constante mutation afin de "coller au plus juste" à la réalité des entreprises. Aussi, les formations sont régulièrement analysées par les Organisations du monde du travail et les partenaires étatiques afin de les faire évoluer.

C'est cette volonté d'ajuster les aptitudes qui prévaut à la réforme du cursus des écoles supérieures de commerce afin d'intégrer clairement des objectifs de formation pratique. La législation fédérale ne reconnaissant plus que le CFC comme titre, le diplôme de commerce disparaîtra progressivement d'ici à 2016. Ainsi, depuis 2011 dans le canton de Neuchâtel, ce sont des filières menant au CFC d'employé de commerce et à la maturité professionnelle commerciale qui sont proposées aux jeunes

filles et aux jeunes gens souhaitant développer leurs compétences dans ce domaine. Le profil de ces nouveaux certifiés sera semblable à celui des détenteurs de CFC qui ont suivi un apprentissage en dual, avec une forte dose de culture générale supplémentaire.

Pour apprendre le métier, de nombreuses occasions de "tâter le terrain" ont été développées, comme par exemple la création d'une entreprise de pratique commerciale au sein des écoles. Toutefois, quoi de plus formateur qu'un stage en entreprise? Les filières sont par conséquent construites avec l'obligation de réaliser différents stages dans l'économie et nous vous remercions d'ores et déjà de l'accueil que vous réserverez à la relève de demain.

Les nouveaux certifiés seront donc formés au métier d'employé de commerce, avec d'excellentes compétences générales, dotés de fortes compétences d'adaptation, sachant travailler en équipe ou encore mobilisant des ressources de créativité. Un profil de compétences à la clé qui correspond donc pleinement aux besoins des entreprises!

Katia Sartori

Cheffe de l'office des apprentissages

Formation commerciale: première volée issue de la réforme sur le marché de l'emploi www.ne.ch/matupro

DÈS L'ÉTÉ PROCHAIN, LES ENTREPRISES POURRONT ENGAGER LA PREMIÈRE VOLÉE DE CERTIFIÉS ET DE STAGIAIRES ISSUS DE LA RÉFORME DE LA FORMATION COMMERCIALE EN ÉCOLE À PLEIN TEMPS: SOIT DES JEUNES PORTEURS D'UN CFC AVEC LA PRATIQUE COMMERCIALE INTÉGRÉE (CFCI), AINSI QUE DES STAGIAIRES SUIVANT LA VOIE CFC/MATURITÉ PROFESSIONNELLE DITE "3+1" (MPC 3+1).

L'arrivée de ces nouveaux profils sur le marché du travail découle de la réforme entrée en vigueur en 2011, menée suite aux nouvelles exigences fédérales dans le domaine de la formation commerciale (loi fédérale du 13 décembre 2002 sur la formation professionnelle).

Dans le canton de Neuchâtel, la voie du diplôme de commerce a donc laissé la place à différentes filières en école de métiers menant au CFC et à la maturité professionnelle commerciale. Il s'agissait en effet de créer différentes variantes afin de garantir l'acquisition de compétences pratiques, équivalentes à celles acquises lors d'une formation duale. Aussi, trois voies en école à plein temps s'offrent aux jeunes Neuchâtelois depuis la rentrée scolaire 2011 (voir schéma ci-dessous).

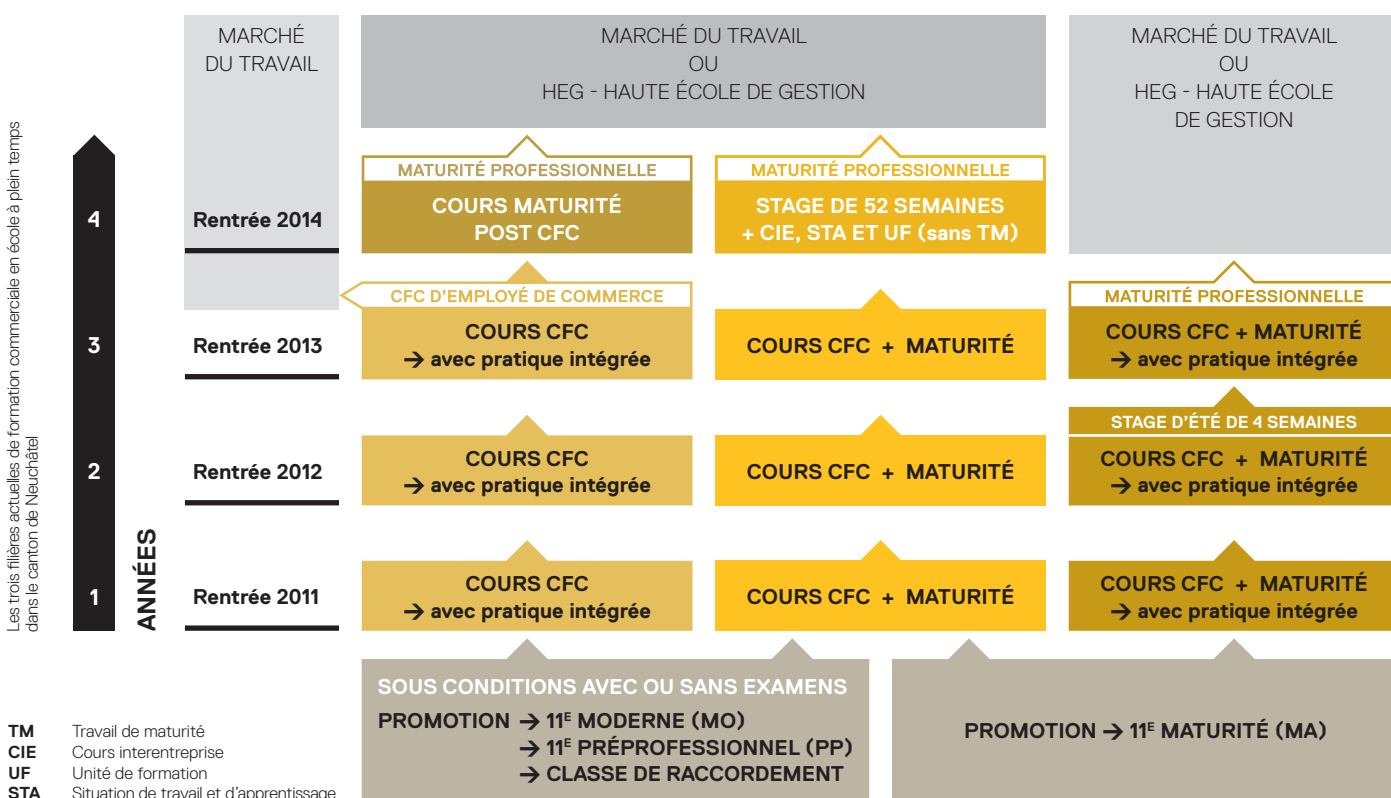
La 1^{ère} voie mène à l'obtention d'un CFC en 3 ans durant lesquels la formation pratique est dispensée dans le cadre scolaire (CFCi). Cependant, cette voie devrait être supprimée progressivement dès la rentrée 2016. Le Conseil d'Etat souhaite en effet que seules les filières menant à l'obtention d'une maturité (professionnelle, gymnasiale ou spécialisée) soient conservées en école. A terme, les jeunes gens se destinant au CFC devront donc trouver une place d'apprentissage en entreprise. Mais cette "dualisation" ne sera réalisée que lorsque l'offre en places d'apprentissage sera suffisante.

Dès la prochaine rentrée scolaire, la seconde voie - la voie CFC/Maturité professionnelle dite "3+1" (MPC 3+1, soit 3 ans en école et 1 année en stage) - sera constituée d'un stage dont la durée passera de 39 à 52 semaines à temps complet dans une entreprise neuchâteloise, en Suisse ou l'étranger. Il s'agit en effet de favoriser le bilinguisme et la mobilité des jeunes. Ces derniers ne devront plus réaliser de travail de maturité pendant le stage, mais ils seront évalués au travers d'unités de formation (UF) et de situations de travail et d'apprentissage (STA), de la même manière que les jeunes en formation duale. Les stages de 52 semaines pourront s'effectuer dans les entreprises formatrices agréées, mais également dans les entreprises

non formatrices. Pour soutenir ces dernières, et afin d'encourager les entreprises à ouvrir leurs portes aux jeunes stagiaires, l'Etat de Neuchâtel a mandaté la Communauté d'intérêt pour la formation commerciale (CIFIC-NE), au travers de son réseau d'entreprises refcom (lire l'article ci-contre d'Annick Weber Richard). Enfin, la 3^{ème} voie est celle menant à l'obtention d'une maturité professionnelle intégrée avec CFC en 3 ans (MPCi). Elle comprend, pour parfaire la pratique commerciale exercée au sein de l'école, un stage obligatoire de 4 semaines, à effectuer dans une entreprise neuchâteloise, en Suisse ou à l'étranger. Les entreprises n'ont pas besoin d'obtenir une autorisation de former. La formation professionnelle se doit d'être en constante mutation afin de répondre aux besoins de l'économie. La réforme neuchâteloise du système de la formation commerciale en école à plein temps permet précisément de répondre à cet objectif: en renforçant la partie pratique, elle offre une plus grande employabilité aux jeunes arrivant sur le marché du travail. Un objectif qui ne pourra se réaliser sans l'accueil favorable que réserveront aux nouveaux stagiaires les partenaires-clés de l'Etat que sont les entreprises.

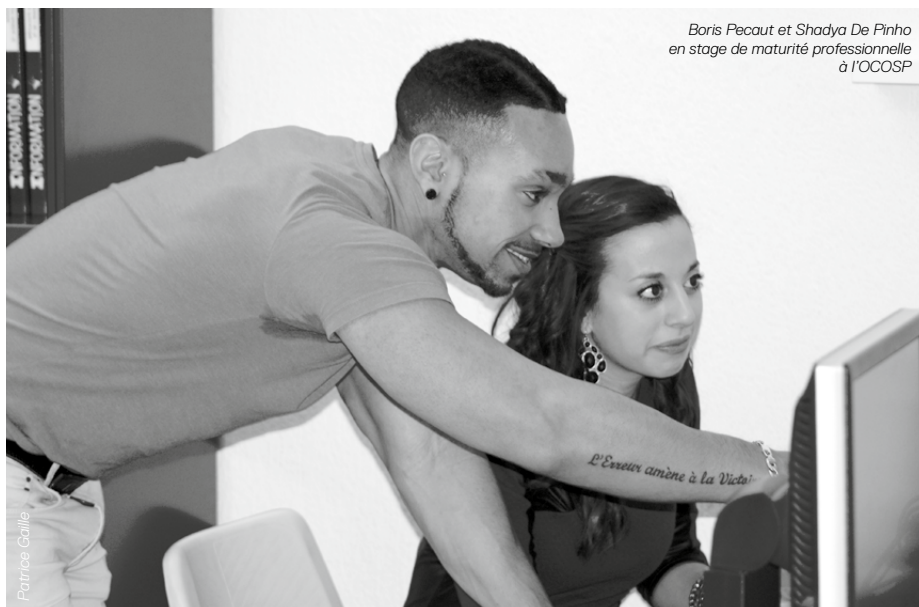
Isabelle Maillat Schreyer
Responsable Communication SFPO

ÉCOLE À PLEIN TEMPS: FORMATIONS COMMERCIALES → dès la rentrée scolaire 2011.



RÉSEAU D'ENTREPRISES FORMATRICES EN COMMERCE - REFCOM

Un concept novateur au service des entreprises www.refcom.ch



Boris Pecaut et Shadya De Pinho
en stage de maturité professionnelle
à l'OCOSP



IL REPOSE SUR UNE IDÉE INNOVANTE: LE REFCOM (RÉSEAU D'ENTREPRISES FORMATRICES EN COMMERCE) VISE À PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA FORMATION DUALE TOUT EN SOULAGEANT LES ENTREPRISES DE LA CHARGE DE GESTION QU'INDUIT LA FORMATION D'APPRENTIS DE COMMERCE. LE RÉSEAU A ÉGALEMENT POUR MISSION DE DÉMARCHER LES PME EN VUE DE L'ACQUISITION DE PLACES DE STAGE DE COURTE OU DE LONGUE DURÉE.

Assurer collectivement la formation d'un apprenti

Le réseau a pour but de répondre à la problématique des entreprises qui, pour certaines, renoncent à former une relève qualifiée compte tenu des nombreuses exigences et de l'implication que représente la formation d'un apprenti. En outre, les entreprises sont confrontées de plus en plus souvent à l'externalisation de certains services. C'est le cas, notamment de l'outsourcing comptable: Comment imaginer former un employé de commerce lorsque l'entreprise a délocalisé sa comptabilité? Il s'agit aujourd'hui d'offrir aux PME, à travers le réseau des entreprises formatrices en commerce - la possibilité de se partager un ou plusieurs apprentis. Les jeunes peuvent ainsi passer par plusieurs entreprises au cours de leur formation. Les employeurs ont quant à eux le choix de former un apprenti pendant un, deux ou trois ans et de confier au refcom tout ou partie des tâches administratives induites par la formation.

Réalisation de stages en entreprise

Dans le cadre de l'implémentation des nouvelles formations commerciales en école à plein temps, l'Etat de Neuchâtel a confié à la CIFIC-NE (Communauté d'intérêt pour la formation commerciale), en tant qu'OrTra (Organisation du monde du travail), la mise en

œuvre de mesures permettant la réalisation de stages de longue et courte durée. C'est à travers son réseau refcom et en collaboration avec le SFPO (Service des formations post-obligatoires et de l'orientation) que la CIFIC-NE entend répondre aux exigences cantonales. Avec la perspective de favoriser la mobilité et d'encourager l'apprentissage des langues, des stages en Suisse alémanique - le cas échéant à l'étranger - sont envisageables dans des entreprises développant une activité commerciale.

Concernant la nouvelle filière maturité professionnelle et CFC de commerce en école à plein temps (modèle 3+1) qui prévoit un stage obligatoire d'une année (52 semaines) à un taux d'activité de 100% après les trois ans de formation en école, le refcom offre durant le stage, un accompagnement particulier aux entreprises du Canton non formatrices selon les dispositions légales, aux entreprises situées hors canton ou à l'étranger, ainsi qu'aux apprentis. Cette année de stage étant régie de manière similaire à une année d'apprentissage en dual, tant l'obtention du CFC que celle de la maturité professionnelle y sont conditionnées. Sachant que le stage de douze mois doit permettre à chaque apprenti d'atteindre les objectifs pratiques selon le plan cantonal d'études standard, le refcom assurera auprès des apprentis et des formateurs en entreprise

des visites sur site et contacts téléphoniques réguliers. Ceci dans le but d'assurer en particulier le suivi de l'accomplissement des STA (situations de travail et d'apprentissage), des UF (unités de formation) et du DFP (dossier de formation et prestations), ainsi qu'une aide pour la réalisation d'un plan de stage, sans pour autant se substituer respectivement au rôle de l'apprenti et de l'entreprise.

Avec le concours des entreprises

Dans le cadre de ses prestations, le refcom s'attelle à promouvoir tant les stages courts que les stages de longue durée auprès des entreprises neuchâteloises et met à la disposition des apprentis une liste des entreprises susceptibles de les accueillir pour un stage court ou long. Enfin, le refcom participe conjointement avec le SFPO au démarchage de nouvelles places d'apprentissage dual dans le domaine commercial.

Annick Weber Richard

La Nuit de l'Apprentissage

 www.ne.ch/ocosp

Pour la 3^{ème} année consécutive, le Service des formations postobligatoires et de l'orientation (SFPO) organise la Nuit de l'Apprentissage. Cet événement aura lieu mercredi 7 mai 2014 à la Cité universitaire à Neuchâtel de 16h à 22h. La manifestation vise à mettre en contact les jeunes à la recherche de places d'apprentissage et les entreprises offrant des places pour la rentrée 2014.

Durant la soirée, des professionnels de l'orientation, de l'insertion des jeunes et de la formation professionnelle seront à disposition du public. Un atelier CV, un espace réservé aux parents et une buvette animée par une classe d'apprentis seront à disposition tout au long de la soirée.

Inscription: ocosp.information@ne.ch

DU JEUDI 11 AU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2014 (SAUF LE DIMANCHE)

Capacité 2014 au cœur de Neuchâtel

 www.capacite.ch

Le salon des métiers Capa'cité ouvrira ses portes en ville de Neuchâtel du jeudi 11 au mercredi 17 septembre 2014 (sauf le dimanche). La plus grande manifestation du canton de Neuchâtel en faveur de l'apprentissage dual et de la formation professionnelle se composera

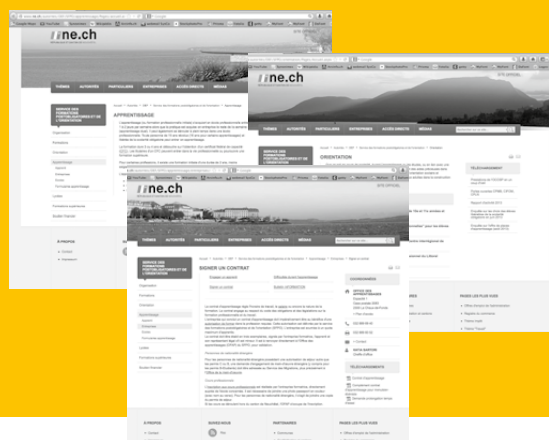
de 8 villages thématiques. Cette formidable vitrine des métiers permettra notamment aux élèves, aux parents et aux adultes en réorientation de découvrir des professions en "live", au contact direct des apprentis.

EN BREF  www.ne.ch/sfpo

NOUVEAU VISAGE POUR LE SITE WWW.NE.CH/SFPO

Après 12 ans de vie, le site Internet de l'Etat a subi une cure de jouvence l'automne dernier. Les pages du SFPO ont donc été complètement repensées en termes de contenus et d'ergonomie. L'accès aux informations est ainsi facilité par une navigation selon des thèmes (Orientation, Formations ou encore Apprentissage) et des publics-cibles, notamment les entreprises et les apprentis.

A découvrir !



Monsieur
X.-Y. Zède
Case postale 1234
Ch. du Pont-du-Centenaire 141
2000 Neuchâtel

P.F.
2302 LA CHAUX-DE-FONDS

Editeur responsable :
Département de l'éducation et de la famille
République et Canton de Neuchâtel
Service des formations postobligatoires et de l'orientation

Service des formations
postobligatoires
et de l'orientation
Espace 1 - CP 2083
2302 LA CHAUX-DE-FONDS